Familles rurales
Vivre mieux !
VENDÉE

FORMATION
Développer ses compétences
professionnels de la petite-enfance, enfance, jeunesse

COMMENT RÉATTIRER MES CM EN ACM ?

OBJECTIFS

- Identifier et différencier le profil des enfants des CM1 et CM2.
- Obtenir des clefs pour adapter son accueil de loisirs à la tranche d'âge des 9/11 ans.
- Pouvoir faciliter la transition de l'ACM à la jeunesse.

CONTENU

- Introduction à la problématique : "Pourquoi les CM quittent-ils l'ACM ?"
- Mieux comprendre les CM1-CM2 : qui sont ces « grands » de l'ACM ?
 - Évolution de l'autonomie, de la confiance en soi et du besoin de reconnaissance. Place croissante du groupe de pairs.
 - Les centres d'intérêt des CM1-CM2 : jeux, numérique, sport, créativité, défis, projets, culture, découvertes…
 - Ce qu'ils attendent des adultes et des animateurs.
 - Ce qu'ils recherchent dans un espace de loisirs.
 - Identifier les différences entre un enfant de 6-8 ans et un enfant de 9-11 ans dans sa manière de participer à la vie de l'ACM.
- Comment réadapter les activités pour mieux les engager ?
- Impliquer les enfants dans la création des activités.
- Améliorer l'accueil et l'encadrement.
 - Adapter la posture professionnelle des animateurs face à des enfants qui grandissent.
 - Repenser l'organisation des temps de vie quotidienne.
 - Aménager des espaces qui correspondent davantage aux besoins des CM.
- Communication et marketing des activités.
- Créer et intégrer un club junior à son ALSH.

QUESTIONS & INSCRIPTIONS

formation@famillesrurales85.org 02 51 44 37 60

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la 1ère date de formation.

DÉTAILS

9h00 à 17h00

vendredi 08 octobre 2027

aucune connaissance requise

Fédération Familles Rurales de Vendée (ou décentralisation selon les inscriptions)

6 participants minimum

tarif indiv. net de TVA
réseau : 330€/stagiaire
hors réseau : 380€/stagiaire

DOUILLARD Enrique

MODALITÉS PÉDA

- Positionnement : tour de table
- émargement par le stagiaire
- validation des objectifs : exercices, mise en situation
- délivrance d'une attestation et d'un certificat de formation
- documents remis en mains propres
- questionnaire de satisfaction